



Pour l'harmonisation du droit du transport ferroviaire

Le Secrétaire général de l'OTIF, M. Küpper, a participé en tant qu'invité à la Conférence ministérielle de l'Organisation pour la coopération des chemins de fer (OSJD), le 6 juin 2019 à Tachkent.

La XLVII^e session de la Conférence des ministres de l'OSJD s'est tenue du 4 au 7 juin 2019 en Ouzbékistan. L'OTIF a été invitée à la session plénière du 6 au 7 juin en sa qualité d'observateur.

Lors de son allocution, M. Küpper a présenté la Convention relative aux transports internationaux ferroviaires (COTIF), puis il a insisté sur l'importance d'un cadre juridique efficace et optimal pour les chemins de fer et les transports internationaux.

L'harmonisation des réglementations de l'OTIF et de l'OSJD concernant le transport des marchandises dangereuses (RID et annexe 2 au SMGS) est déjà un succès. Sur la base de ce résultat positif, M. Küpper a émis le vœu d'une coopération plus étroite avec l'OSJD afin d'aller vers une harmonisation étendue du droit des transports internationaux ferroviaires.

Le Secrétaire général de l'OTIF remercie vivement le président du Comité de l'OSJD, M. Szozda, pour son invitation.